



## CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DU 22 JANVIER 2018

Le 22 janvier 2018 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

**Date de convocation** : 16 janvier 2018

**Etaient présents** : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marc ROBERT.

**Absents ayant donné pouvoir** : Sophie DARRAS à Jean-Pierre BECK, Marinette PUECH à Christian CRETIN.

**A été nommé(e) comme secrétaire de séance** : Magali MULLER.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

**Effectif légal du Conseil municipal** : 11  
**Membres en exercice** : 9

**Conseillers présents ou représentés** : 9  
**Votants** : 9

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les comptes rendus de séances du 20 novembre et du 11 décembre 2017.

### **1. Tarifs communaux 2018**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire les tarifs communaux 2017 pour l'année 2018 comme suit :

- TAXE D'AFFOUAGE : mise au rôle en septembre 2018 : 22 €
- TETES DE CHENES ET DE FRENES : 5 € le stère fait
- DEPOT DE BOIS SUR LE DOMAINE COMMUNAL (du 1<sup>er</sup>/07/2018 au 30/06/2019) : 22 €
- CIMETIERE COMMUNAL :
- CONCESSION (Tarif au M<sup>2</sup> à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018) : 27 € pour 15 ans - 52 € pour 30 ans
- JARDIN DU SOUVENIR (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018) : 350 € pour 15 ans - Vacation funéraire : 25 €
- Clé tennis : 38 € /an ou 8 € /semaine (à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018)

### **2. Taxe de raccordement au réseau assainissement**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de porter le montant de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement à 1 000 € avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2018.

### **3. Tarifs de location de la salle communale (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018)**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire les tarifs de location 2017 pour l'année 2018 comme suit :

HABITANTS DE LA COMMUNE :

Mise à disposition des clés les jours en semaine uniquement : 24 H : 115.00 €

Mise à disposition des clés les fins de semaine : 48 H : 155 € - 72 H : 195 €

PERSONNES EXTERIEURES A LA COMMUNE OU ASSOCIATIONS EXTERIEURES :

Mise à disposition des clés les jours en semaine uniquement : 24 H : 145 €

Mise à disposition des clés les fins de semaine : 48 H : 185 € - 72 H : 235 €

ASSOCIATIONS DE LALHEUE : 70 € (1<sup>ère</sup> location gratuite)

Le Conseil décide de modifier le tarif « VIN D'HONNEUR » comme suit : 55 € (contre 70 € en 2017)

La caution est fixée à 700 €

Les arrhes devront être versées dans les 15 jours suivant la réservation.

L'électricité reste au coût réel avec relevé du compteur.

Les tarifs de remplacement de la vaisselle en cas de perte ou de casse restent inchangés.

#### **4. Travaux Ecole du Quart Goin : demandes de subventions**

Dans le cadre du projet de rénovation de l'école rue du quart Goin, la Commune de Lalheue pourrait bénéficier, en tant que maître d'ouvrage, des subventions de l'Etat, du Conseil Départemental de Saône-et-Loire et du syndicat mixte du Chalonnais (fenêtres, volets roulants et porte uniquement pour ce dernier).

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établirait comme suit :

<b>DEPENSES PREVISIONNELLES (HT)</b>		<b>RECETTES PREVISIONNELLES</b>	
<i>Investissements Postes à détailler</i>	<i>Montants prévus</i>	<i>Financements (à détailler)</i>	<i>Montants prévus</i>
- Cloisons, portes intérieures, murs, plafonds + peinture	11 143.17	- Département Saône-et-Loire (40 %)	9 548.00
- Electricité basse tension Led (éco-énergie)	2 254.75	- DETR 2018 (40 %)	9 548.00
- Plomberie (accessibilité sanitaires)	4 169.76	- autofinancement (20 %)	4 774.24
- Sols carrelage entrée et sanitaire	2 005.60	<b>Commune de Lalheue</b>	
- Sols revêtement classe	4 296.96		
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>23 870.24</b>	<b>TOTAL (HT)</b>	<b>23 870.24</b>

<b>DEPENSES PREVISIONNELLES (HT)</b>		<b>RECETTES PREVISIONNELLES</b>	
<i>Investissements Postes à détailler</i>	<i>Montants prévus</i>	<i>Financements (à détailler)</i>	<i>Montants prévus</i>
- Fenêtres, volets roulants et porte	8 629.09	- Syndicat mixte du Chalonnais (80 %)	6 903.00
		- autofinancement (20 %)	1 726.09
		<b>Commune de Lalheue</b>	
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>8 629.09</b>	<b>TOTAL (HT)</b>	<b>8 629.09</b>

Il appartient à l'assemblée de bien vouloir autoriser M. le Maire à solliciter les subventions.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de valider le projet de rénovation et de modernisation de l'école du quart Goin en précisant que cette opération entre dans un projet plus global de réfection de l'ensemble des locaux scolaires du RPI du Val de Grosne,
- de valider le plan de financement prévisionnel de l'opération tel qu'il est présenté pour un montant total des travaux estimés à 23 870.24 € HT, auquel s'ajoute 8 629.09 € HT pour les fenêtres, volets roulants et le remplacement de la porte d'entrée,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès de l'Etat et du Conseil Départemental une subvention à hauteur de 9 548.00 €, soit 40 % du montant HT des travaux, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018 et de l'appel à projets 2018 du Département ;
- d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès du syndicat mixte du Chalonnais une subvention à hauteur de 6 903.00 €, soit 80 % du montant HT des travaux « fenêtres, volets roulants et porte » uniquement au titre ;
- d'autoriser M. le Maire à signer toute pièce ou convention nécessaire à la mise en œuvre de cette demande de financement.

#### **- Questions et informations diverses :**

##### **- Assainissement :**

- o M. le Maire informe le Conseil des modalités et des dates de l'enquête publique pour la révision du plan de zonage d'assainissement. L'enquête se déroulera du mardi 6 mars 2018 à 15h00 au vendredi 6 avril 2018 à 18h00.
- o Le Conseil valide le devis de la SARP pour le curage des collecteurs du réseau d'assainissement du secteur prairie et le passage d'un coupe racine. Le réseau traversant des parcelles privées, une autorisation préalable des propriétaires de terrains sera requise avant toute intervention de l'entreprise.

##### **- Manifestations associatives :**

Le chapiteau des « Roulottes en chantier » revient s'installer à Lalheue du 12 au 18 mars avec un beau programme. M. le Maire sollicite l'aide de quelques élus disponibles le weekend du 10 et 11 mars pour le montage du chapiteau.

La séance est levée à 21h30.

Prochaine séance : Lundi 26 février 2018

SIGNATURES  
Procès-verbal du Conseil municipal du 22 janvier 2018

	POUVOIR à Jean-Pierre BECK	POUVOIR à Christian CRETIN
<b>Jean-Pierre BECK</b>	<b>Sophie DARRAS</b>	<b>Marinette PUECH</b>
<b>Sylvain BERTHIER</b>	<b>Sébastien LE DARD</b>	<b>Marc ROBERT</b>
<b>Christian CRETIN</b>	<b>Magali MULLER</b>	<b>Elodie PHILIPPON</b>